

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MANDARINE

Mandarine Improvers (Part I) ISIN - FR0012221992

Ce fonds est géré par Mandarine Gestion.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Mandarine Improvers a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice EURO STOXX® Net Return EUR sur la durée de placement recommandée en sélectionnant des entreprises de la zone euro via une stratégie de « stock-picking ». Cependant, le Fonds n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Au sein de l'univers d'investissement, composé des émetteurs européens libellés en euro de capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'euros (environ 500 valeurs), le Fonds s'attache à sélectionner les émetteurs suivant une approche dite « Best-in-Universe ». Cette démarche de sélection ESG consiste à privilégier au sein de l'univers d'investissement les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. L'approche « Best-in-Universe » intègre une approche « Best Effort » qui cherche également à sélectionner les sociétés qui entament une démarche ESG et qui sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (momentum extra financier). Le Fonds bénéficie de l'expertise du pôle ESG de Mandarine Gestion qui procède à une analyse extra-financière des entreprises, qui aboutit pour chacune à une notation ESG comprise entre -2 et +2. Cette notation, qui repose sur 4 piliers équilibrés (Environnement, Social, Gouvernance, Parties Prenantes), est revue au moins annuellement et est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction de l'amélioration ou la dégradation des bonnes pratiques ESG des émetteurs. Cette approche ESG aboutit à réduire l'univers d'investissement d'au moins 20%. La part des émetteurs notée ESG dans le portefeuille du Fonds (hors dette publique et liquidités) sera durablement supérieure à 90%. Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière sont les suivantes : disponibilité, fiabilité et représentativité des informations recueillies pour construire le score des entreprises. Le Gérant met également en œuvre une stratégie financière basée sur un filtre qualitatif et quantitatif (composé d'indicateurs de type EPS, CF, business model, solidité financière, etc) permettant de sélectionner les titres dont les perspectives financières sont revues à la hausse par les analystes (momentum financier). Le Fonds est investi à 75% minimum en actions européennes, principalement dans des actions dites de moyennes et de grandes capitalisations et dans une limite de 20%, en actions de petites capitalisations. Il est éligible au PEA. Le Fonds est exposé au minimum à hauteur de 60% sur les marchés d'actions de la zone euro. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition sur le risque actions. Le Fonds n'entend pas mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action. L'exposition au risque de change sur des devises autres que l'euro sera accessoire (inférieure à 10%). Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de

son actif dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire, libellés en Euros, émis par des émetteurs publics ou privés de l'OCDE qui pour ceux qui seraient concernés par une notation, seront notés « investment grade » (ou notation jugée équivalente par la Société de Gestion) au moment de leur acquisition. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie et ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation. Le Fonds peut investir jusqu'à 10%, de son actif en OPC ou ETF, le cas échéant gérés par Mandarine Gestion.

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

Le Fonds prend en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans le cadre de sa procédure de sélection. A cet égard, le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Indicateur de référence : EURO STOXX® Net Return EUR.

Le Fonds est géré de manière active.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues chaque jour ouvré non férié de la bourse de Paris au plus tard à 13h chez BNP Paribas et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit de "Gates") peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Fréquence de valorisation : Chaque jour ouvré non férié de la Bourse de Paris.

Durée de placement minimum recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Fiscalité : Éligible PEA.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 6 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Impact des techniques financières : Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à des instruments financiers à terme.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00% Max
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.12% *
----------------	---------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	1.20%**
---------------------------	---------

Méthode : 15.00% de la surperformance au-delà du Benchmark (EURO STOXX® Net Return EUR) en cas de performance annuelle positive.

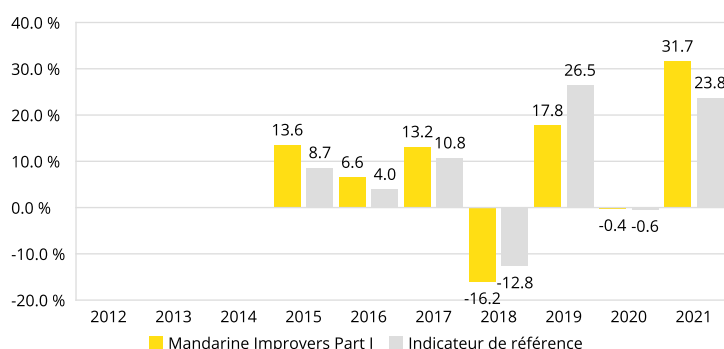
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les frais courants sont fondés sur les frais de l'exercice précédent. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de ce Fonds, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

** clos au 31/12/2021.

PERFORMANCES PASSES



L'information présentée est fondée sur des performances passées qui ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Il est précisé que les performances passées présentées ont été réalisées avant l'entrée en vigueur du filtre extra financier au 1er janvier 2022.

Date de création du fonds : 2014

Date de lancement de la Part I : 06/11/2014

Devise de référence : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas.

Les prospectus, rapports annuels / documents semestriels et périodiques ainsi que la dernière valeur nette d'inventaire sont disponibles et adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite à l'investisseur auprès de :

Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris - serviceclient@mandarine-gestion.com.

Les détails actualisés de la politique, des conditions et de la méthode de calcul de la rémunération de la Société de Gestion actualisée, sont disponibles soit en version papier sur demande au siège de la société, soit sur le site internet suivant : <http://www.mandarine-gestion.com/france/fr/menu-bas/documents-reglementaires/> ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds propose d'autres types de parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus values et revenus éventuels liés à la détention des parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil ou distributeur financier.

La responsabilité de Mandarine Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/"U.S. Person" (au sens de la définition données dans le prospectus).

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Mandarine Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022.